ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis
DR Prov Alpes Sud

Accueil Distributeur
Interface Raccordement

Adresse des travaux
RG H - l'Olivadou / ch des Grenadier

chemin des grenadiers
13890 MOURIES

Adresse de facturation

SAS HECTARE

A l'attention de Mr STORNELLO
75 ZI Les Portes Domitiennes
34741 Vendargues

Nos réf. : 758DC25/041665/001001
Vos réf. :
Affaire suivie par le groupe facturation
Tél. : +33 / (0)4 90 13 92 70
Fax :
e-mail : avignon-tpr@enedis-grdf.fr
Date de réalisation : 25.04.2023

FACTURE ORIGINALE N° : 0325 - 705785202
DU : 05.05.2023

DETAIL EN PAGE(S) SUIVANTE(S)

MONTANT TTC DE LA FACTURE € :	41.546,12
VOS REGLEMENTS € :	-8.155,50
RESTE A PAYER € :	33.390,62

TRENTE-TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX Euro(s) SOIXANTE-DEUX Cents

Sous réserve d'encaissement définitif de vos règlements

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros avant le 20.05.2023, à l'ordre de Enedis, en nous retournant le coupon-paiement TIP SEPA ci-dessous signé et accompagné, si nécessaire, d'un IBAN en utilisant l'enveloppe ci-jointe ou par chèque à envoyer avec le coupon-paiement TIP SEPA ci-dessous, en utilisant l'enveloppe jointe.
Le règlement de cette facture est une condition obligatoire pour réaliser la mise en service de vos installations.

En cas de retard de paiement, les sommes dues sont majorées de plein droit de pénalités, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Ces pénalités sont calculées, sauf dispositions contractuelles contraires, sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ; cette base ne peut être inférieure à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible. Ces pénalités sont calculées à partir du premier jour suivant la date d'échéance du paiement jusqu'à la date de paiement effectif de la facture.
En application de l'article D. 441-5 du code de commerce et seulement pour les professionnels soumis à l'article L. 441-6 du code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 €.
TVA acquittée sur les débits.
N° TVA intra-communautaire Enedis : FR66444608442
Préavis de règlement sans frais pour le bénéficiaire.
Aucun rabais, remise, ristourne et escompte ne seront accordés en cas de paiement à une date antérieure.

IBAN : JOINDRE UN RIB
ICS : FR 31 ZZZ 533243
RUM : TIP3132520110203025070578520206 05

SAS HECTARE
A l'attention de Mr STORNELLO
75 ZI Les Portes Domitiennes
34741 Vendargues

Montant : 33.390,62 €
11169171

TIP*S€PA*

Date et lieu	Signature

0JTO
N° devis 758DC25/041665/001001

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Enedis à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Enedis. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**

Enedis
TSA 30203
41974 BLOIS CEDEX

325200000007

550031060541 39325201102030250705785202960105 3339062

Enedis
DR Prov Alpes Sud

Accueil Distributeur
Interface Raccordement

VOTRE FACTURE ORIGINALE N° : 0325 - 705785202 DU 05.05.2023 EN DETAIL

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT avant réfaction	Montant HT avant réfaction	Taux TVA
Frais Administratifs et constitution de fonds de plans	1	PRE	1.261,01	1.261,01	20,0 %
Mises en Chantier	1	PRE	870,88	870,88	20,0 %
Accès Réseau	1	PRE	449,95	449,95	20,0 %
Fourniture transformateur	1	PRE	5.870,36	5.870,36	20,0 %
Postes HTA/BT équipés type PRCS-PSS-PUIE -PAC	1	PRE	20.551,64	20.551,64	20,0 %
Accessoires BT toutes Zones (jonctions, dérivations ...)	1	PRE	216,94	216,94	20,0 %
Accessoires HTA toutes Zones (jonctions, dérivations ...)	1	PRE	2.382,60	2.382,60	20,0 %
Lotissement horizontal avec poste HTA/B T	1	PRE	22.776,57	22.776,57	20,0 %
Fourniture pose canalisation HTA zone A	1	PRE	345,80	345,80	20,0 %
Terrassements en zone A inf à 3km	1	PRE	2.977,20	2.977,20	20,0 %
Réfaction (coût pris en charge par Enedis)				-23.081,18	

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Soumis à une TVA au taux de 20,00 % :	34.621,77	6.924,35	41.546,12
Montant HT € :	**34.621,77**		
Montant TVA € :		**6.924,35**	
Montant TTC € :			**41.546,12**
Vos règlements € :	-6.796,22	-1.359,28	-8.155,50

En référence à la facture d'acompte n°3400048724

24/05/2023

STORNELLO Gérald
Responsable Opérationnel Travaux

HECTARE
URBANISME DURABLE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
04 42 02 00 92
SIREN 351 333 660

Enedis
445 rue André Ampère 13290 Aix en Provence - Tél : 0969321859 - Fax :
Enedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros RCS de Nanterre 444 608 442

VOTRE FACTURE ORIGINALE N° : 0325 - 705785202 DU 05.05.2023 EN DETAIL

RESTE A PAYER € : 33.390,62

Enedis
445 rue André Ampère 13290 Aix en Provence - Tél : 0969321859 - Fax :
Enedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros RCS de Nanterre 444 608 442